

## B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2001

*En 2001, les activités du système bancaire se sont déroulées dans un environnement défavorable caractérisé par le ralentissement des affaires et la persistance de la crise politique. Les établissements bancaires ont poursuivi leur stratégie d'expansion géographique, mais l'effet taux de change qui avait gonflé leur bilan durant l'exercice précédent n'a pas joué cette année puisque le total des bilans s'est accru de seulement 0,61 % contre 42,71 % en 2000.*

*Les économies d'échelle et les performances opérationnelles attendues des investissements en infrastructure, effectués au cours des cinq dernières années, tardent encore à se concrétiser. En effet, les dépenses engagées sur le plan des immobilisations et des innovations technologiques durant la seconde moitié de la décennie 1990 ont contribué à réduire la rentabilité des banques. La progression des dépenses d'exploitation a été plus rapide que celle du produit net bancaire. Conséquemment, le système bancaire a eu du mal à améliorer durablement sa performance comme en témoigne la contraction des indicateurs de rendement pour l'exercice 2000-2001.*

*Le déclin de l'activité économique a exposé les banques à des risques plus importants que prévus compte tenu de la détérioration de la qualité des emprunteurs. Leur capacité d'octroi de crédit s'en est fortement ressentie et cela s'est traduit par la diminution du rythme de croissance de leur actif.*

*Ces évolutions n'ont toutefois pas empêché une amélioration de l'assise financière favorisée par un taux de progression des fonds propres supérieur à celui de l'actif. Les émissions d'actions et les bénéfices non répartis ont permis aux banques d'augmenter l'avoir des actionnaires, mais la croissance des immobilisations a été plus forte, provoquant du même coup une augmentation du ratio Immobilisations sur Avoir des Actionnaires.*

*Sur le plan prudentiel, avec l'adoption des circulaires 88 et 97, la BRH a renforcé son dispositif de contrôle pour prévenir les problèmes de liquidité et de solvabilité au niveau du système bancaire. En matière de suffisance de fonds propres, les ratios de solvabilité ont été conformes aux normes établies.*

## V. LE SYSTÈME BANCAIRE : VUE D'ENSEMBLE

L'environnement global dans lequel a évolué le système bancaire s'est dégradé. Les incertitudes liées au climat politique et le maintien du gel de l'assistance externe ont conduit à la détérioration des principaux indicateurs économiques. Ces incertitudes ont aussi alimenté les anticipations pessimistes des agents économiques et favorisé l'accroissement des risques. La capacité d'octroi de crédit des banques a subi la double contrainte du relèvement du taux de réserves obligatoires sur les passifs en devises étrangères et la détérioration de la qualité des emprunteurs. Cette dernière contrainte les a portés à allouer une part plus importante de leurs ressources aux investissements en bons BRH.

Dans le but d'accroître leurs parts de marché et de réaliser des économies d'échelle, les intermédiaires financiers ont poursuivi les tentatives de regroupement amorcées depuis environ deux ans dans l'industrie bancaire.

Dans cette conjoncture marquée par ces multiples difficultés, les résultats nets dégagés par les banques se sont contractés de 11,38 %, passant de 430,22 à 381,27 MG. Ce recul provient essentiellement de la croissance de 26,9 % (416,72 MG) des dépenses d'exploitation et de la constitution de 27,13 MG de provisions pour créances douteuses supplémentaires résultant de la dégradation du portefeuille de crédit dont le taux d'improductifs a augmenté de 2,46 points de pourcentage pour s'établir à 9,22 % en fin de période.

En net contraste avec l'évolution de l'exercice précédent, l'actif bancaire a enregistré une faible progression, soit 0,61 % contre 42,72 % en 2000. Compte tenu de l'importance des éléments en devises dans la composition du bilan (environ 42 %), la diminution du taux de change d'une fin de période à l'autre est le principal élément explicatif de l'affaiblissement du rythme de croissance de l'actif.

Après un recul en 2000, l'encours des bons BRH a progressé de 135,29 % pour se situer à 2 777 MG au 30 septembre 2001. Les liquidités (incluant les bons BRH) du système se sont inscrites en nette hausse sous l'effet de l'augmentation de dix points du taux de réserves obligatoires sur les passifs libellés en monnaie étrangère des banques commerciales et de leurs filiales non bancaires. Le rapport des liquidités à l'actif a atteint 47,01 % au 30 septembre 2001 contre 41,11 % à la fin de l'exercice précédent. La composition des liquidités a été affectée par les différentes actions de la BRH, en particulier l'obligation faite aux banques de constituer 70 % des réserves sur leurs passifs en devises dans la même monnaie. Suite à cette disposition, les liquidités en devises sont passées à 35,29 % du total contre 30,85 % à la fin de l'exercice 2000.

S'agissant des opérations avec la clientèle, les prêts bruts ont diminué sensiblement. D'un niveau de 12 413,5 MG au 30 septembre 2000, ils ont reculé de 9,25 % pour atteindre 11 265,29 MG. Cette tendance à la baisse a affecté davantage les crédits en devises (6,46 %) que ceux en gourdes (3,12 %). En revanche, les ressources de la clientèle se sont accrues de 3,93 % (981,93 MG) en raison notamment de la progression des dépôts à terme (6,26 %). L'augmentation des dépôts s'est accompagnée d'une baisse à peu près équivalente des obligations (-1 016, 81 MG) à l'égard des autres contreparties.

La structure financière du système bancaire a connu une évolution favorable. En effet, après un léger recul au cours de l'exercice précédent, le ratio fonds propres comptables sur l'actif total s'est redressé pour se situer à 5,8 % au 30 septembre 2001, soit son niveau le plus élevé sur les cinq dernières années. Cette amélioration résulte de la faiblesse de la croissance de l'actif (+0,61 %) par rapport à celle des fonds propres (+14,27 %). Toutefois, en raison de l'expansion des réseaux de succursales bancaires, le niveau du ratio de couverture des immobilisations par les fonds propres est demeuré faible, soit 99,91 % au 30 septembre 2001, alors que les standards internationaux tournent autour de 133,0 %.

**Tableau 5 Indicateurs financiers clés**  
(au 30 septembre ou pour l'exercice terminé le 30 septembre)

(en millions de gourdes)	2001	2000	1999	1998	1997
<b>BILAN</b>					
Actif	30 293,65	30 109,22	21 097,18	18 210,9	15 617,17
Bons BRH	2 777,00	1 180,25	3 099,60	1 629,0	954,00
Prêts nets	10 576,88	11 888,24	8 546,41	7 963,4	6 936,74
Dépôts	25 988,32	25 006,40	18 196,49	15 348,4	13 036,23
Avoir des actionnaires	1 755,82	1 536,50	1 088,49	1 039,4	848,37
<b>RÉSULTATS</b>					
Revenus nets d'intérêt	1 733,47	1 399,97	1 056,63	1 021,3	790,79
Autres revenus	907,60	831,78	535,49	413,2	325,67
Dotations à la provision pour créances douteuses	174,05	146,92	106,29	144,4	38,14
Frais d'exploitation	1 965,72	1 548,99	1 229,51	1 124,6	842,85
Bénéfice net (perte nette)	381,27	430,22	196,66	95,6	203,39
<b>(en pourcentage)</b>					
<b>STRUCTURE FINANCIÈRE</b>					
Avoir des actionnaires en % de l'actif	5,80	5,10	5,16	5,71	5,43
Dépôts en % de l'actif	85,79	83,05	86,25	84,28	83,47
<b>QUALITÉ DE L'ACTIF</b>					
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts <sup>a</sup>	9,22	6,76	7,93	8,59	4,87
Provisions pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts <sup>a</sup>	66,25	62,57	62,31	56,23	79,50
Prêts improductifs nets en % de l'actif des actionnaires <sup>a</sup>	19,97	20,45	24,69	30,26	8,49
<b>RENTABILITÉ</b>					
Rendement de l'actif (ROA)	1,26	1,68	1,00	0,57	1,42
Rendement de l'actif des actionnaires (ROE)	23,16	32,78	18,48	10,15	28,11
Revenus nets d'intérêts en % des revenus d'intérêt	54,62	60,20	60,17	55,75	59,34
Rendement moyen des prêts	20,53	16,43	16,50	19,31	18,55
Rémunération moyenne des dépôts <sup>b</sup>	5,65	4,28	4,17	5,71	4,57
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire <sup>c</sup>	74,43	69,41	77,22	78,40	75,49
Produit net bancaire par employé (en milliers de gourdes)	848,67	793,37	606,52	594,61	634,35
Nombre d'employés	3 235	2 989	2 659	2 591	2 234

a) À partir du mois de mars 1998, les prêts improductifs désignent les prêts dont le principal et/ou les intérêts sont dus et payés depuis 90 jours ou plus. Avant cette date, les prêts échus de 15 jours et plus étaient considérés comme tels.

b) Dépôts moyens de la période, y compris les dépôts à vue.

c) Le ratio dépenses d'exploitation sur produit net bancaire (81,95 %) apparaissant au rapport annuel de l'exercice 1998 est surévalué étant donné qu'une banque avait, par erreur, enregistré des charges de provisions de 50,9 MG au niveau des dépenses d'exploitation contribuant ainsi à l'amplification de ces dernières. Le ratio révisé est de 78,4 %.

Sur le plan de la réglementation prudentielle, les établissements bancaires ont été astreints à réduire l'importance de la transformation d'échéances sur les éléments en devises par l'entrée en application, en janvier 2001, de la norme limitant à 50,0 % le ratio des prêts en devises (nets des déductions autorisées) sur passifs en devises. Au 30 septembre 2001, ce ratio s'établissait à 36,0 % pour le système. Par ailleurs, au 31 mars 2001, les taux

maxima de concentration autorisés sont passés de 30,0 % à 20,0 % pour les risques non apparentés et de 20,0 % à 10,0 % pour les risques apparentés. De même, la limite cumulative pour l'ensemble des risques apparentés s'est établie à 200,0 % par rapport à 300,0 % auparavant. À partir du 30 septembre 2001, les limites définitives en matière de suffisance des fonds propres sont entrées en application. De 10,0 % le ratio des fonds propres sur les actifs à risque est passé à 12,0 %, tandis que le rapport de l'actif aux fonds propres réglementaires est porté à 20 :1 (20 pour 1) par rapport à la limite précédente de 22 :1<sup>23</sup>.

## V.1 Le système bancaire

### V.1.1 Établissements et environnement concurrentiel

#### Établissements

Le tableau ci-dessous présente la répartition des établissements bancaires suivant l'origine de leurs capitaux et de leurs activités principales<sup>24</sup>. Cette répartition indique que le nombre de banques opérant dans le système n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent. Au 30 septembre 2001, le système bancaire est composé de treize (13) établissements qui sont répartis de la façon suivante : deux (2) banques commerciales d'État, sept (7) banques commerciales à capitaux privés haïtiens, deux (2) succursales de banques étrangères et deux (2) banques d'épargne et de logement<sup>25</sup> à capitaux privés haïtiens. En novembre 2000, le Ministère de l'Économie et des Finances a délivré, sur avis favorable de la BRH, l'autorisation de fonctionnement à la Socabel, une banque d'épargne et de logement en formation et filiale de la Socabank.

**Tableau 6 Établissements bancaires fonctionnant en Haïti**  
(au 30 septembre 2001)

<b>Banques commerciales d'État</b>	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
<b>Banques commerciales à capitaux privés haïtiens</b>	Capital Bank Banque Industrielle et Commerciale d'Haïti (BICH) Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Banque de Promotion Commerciale et Industrielle (Promobank) Société Caraïbéenne de Banque (Socabank) Société Générale Haïtienne de Banque (Sogebank) Unibank
<b>Succursales de banques commerciales étrangères</b>	Bank of Nova Scotia (Scotiabank) Citibank N.A. (CBNA)
<b>Banques d'épargne et de logement à capitaux privés haïtiens</b>	Banque Haïtienne de Développement (BHD) Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement (Sogebel) <sup>a</sup>

<sup>a</sup> La Sogebank détient une participation globale de 40 % dans le capital-actions de cette banque, soit une participation directe de 20 % et une participation indirecte de 20 % à travers sa filiale, la Sogefac.

<sup>23</sup> La BRH a suivi avec intérêt le processus de réforme des règles d'adéquation des fonds propres entamé par le Comité de Bâle depuis juin 1999. Ce Comité a publié, en janvier 2001, le deuxième document consultatif sur la nouvelle approche d'adéquation des fonds propres. Cette approche offre un traitement plus différencié au niveau de la mesure du risque de crédit et considère de manière explicite le risque opérationnel dans la détermination des charges de capital. Le Comité prévoit de finaliser le Nouvel accord sur les fonds propres en 2002. Sa mise en application pourrait intervenir en 2005, ce qui devrait entraîner des modifications majeures au niveau de la circulaire n° 88 de la BRH.

<sup>24</sup> Le décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et des activités bancaires sur le territoire de la République d'Haïti définit les banques commerciales comme des établissements dont les activités principales consistent à recevoir du public des dépôts à vue ou à terme et à effectuer des opérations de crédit à court, à moyen ou à long terme selon les prescriptions de la BRH.

<sup>25</sup> La loi du 28 août 1984 portant création et fonctionnement des banques d'épargne et de logement (BEL) définit ces dernières comme des établissements dont les activités principales consistent à mobiliser l'épargne privée et publique, nationale ou étrangère, en vue de l'octroi de prêts hypothécaires à moyen et long terme devant servir à l'acquisition, à la construction ou à la restauration d'immeubles à usage résidentiel, commercial, industriel ou à caractère social.

## Environnement concurrentiel

La dispersion géographique des succursales s'est poursuivie au cours de cet exercice. La BRH a agréé au total treize demandes d'ouverture de succursales dont quatre (4) concernent les villes de province. Cette augmentation, qui tient compte de l'agrément accordé à la Socabel, a fait passer le nombre de succursales et agences autorisées par la BRH à 139. Trois banques commerciales ont été à l'origine de la majorité des demandes d'ouverture de succursales au cours de l'exercice. La BRH a approuvé au total dix demandes en provenance de ces banques.

**Tableau 7 Nombre des succursales et agences autorisées**

	2001	2000	1999
Succursales et agences autorisées	+13	+14	+12

En dépit de l'effort entrepris par les banques au cours des dernières années en vue d'étendre leurs opérations aux principales villes de province, la région métropolitaine de Port-au-Prince et les régions périphériques continuent de bénéficier d'une plus large couverture bancaire. En effet, au 30 septembre 2001, environ 67 % (93) des succursales et agences autorisées sont localisées dans cette zone contre 33 % (46) disséminées dans les principales villes de province.

**Tableau 8 Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire**

Établissements	2001 Nombre de succursales et agences autorisées <sup>a</sup>		2000 Nombre de succursales et agences autorisées <sup>a</sup>		Variation	
	P-AU-P & environs <sup>b</sup>	Villes de province	P-AU-P & environs <sup>b</sup>	Villes de province	P-AU-P & environs <sup>b</sup>	Villes de province
BHD	1	0	1	0	-	-
BICH	1	0	1	0	-	-
BNC <sup>c</sup>	3	15	3	15	-	-
BPH	4	0	4	0	-	-
BUH	5	7	5	7	-	-
Capital Bank	12	2	9	1	+3	+1
Citibank	3	0	3	0	-	-
Promobank	6	2	6	2	-	-
Scotiabank	3	0	3	0	-	-
Socabank	10	7	9	5	+1	+2
Socabel <sup>d</sup>	1	0	-	-	+1	-
Sogebank <sup>e</sup>	22	5	20	5	+2	-
Sogebel	3	0	3	0	-	-
Unibank	19	8	17	7	+2	+1
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>46</b>	<b>84</b>	<b>42</b>	<b>+9</b>	<b>+4</b>

a) Par agence on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétiion-ville, Laboule, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

c) La BRH a agréé, au cours de l'exercice 1997, la demande de la BNC en vue de l'ouverture de trois agences dans des villes de provinces. Au cours de l'exercice 2000, cette banque a procédé à la fermeture de sa succursale de la rue du Centre. Ces informations n'ont pas été prises en compte dans les rapports précédents.

d) La Socabel a reçu l'autorisation de fonctionnement au cours de l'exercice 2000-2001; Cependant elle n'a pas encore démarré ses activités.

e) La BRH a agréé, en janvier 1990, une demande de la Sogebank en vue de l'ouverture de six succursales dont deux en provinces (Gonaïves et Cayes). Ces informations n'ont pas été prises en compte dans les rapports précédents.

L'année 2001 a été aussi caractérisée par les efforts déployés par les banques pour améliorer les services bancaires existants et développer de nouveaux produits dont l'introduction de la banque en ligne, l'accès en tout temps aux états de comptes par téléphone et l'expansion du réseau de distributeurs automatiques de billets (ATM).

Si les établissements bancaires ont été enclins à mettre en place des stratégies visant à mobiliser l'épargne publique, ils se sont montrés, par contre, réticents dans la distribution de nouveaux crédits. Toutefois, depuis quelque temps, les principales banques se sont lancées dans le microcrédit par le biais de la création de filiales spécialisées. La dernière en date est celle de la Sogebank, la Sogesol, qui a débuté ses opérations en novembre 2000.

## V.2 Structure du système bancaire

La tendance à l'accroissement des parts de marché des trois premiers établissements et des banques commerciales privées haïtiennes au niveau de l'actif, du portefeuille de prêts et des dépôts s'est poursuivie. Cette tendance à la concentration de l'activité au niveau des établissements bancaires les plus importants est marquée par l'accroissement de l'indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman au cours de l'exercice.

### Poids des principaux établissements bancaires

Le volume des opérations réalisées par les principaux établissements indique une accentuation de la concentration notamment sur les marchés de l'actif et des dépôts totaux. En effet, le poids des trois premières banques s'est accru respectivement de 2,4 points et 1,3 point sur ces marchés. Ce renforcement a été imputable essentiellement à la progression des parts de marché de la Sogebank et de la Unibank, celles de la Socabank ayant accusé un repli.

**Tableau 9 Poids des principaux établissements bancaires**  
au 30 septembre  
(en pourcentage)

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts totaux	Dépôts en dollars EU
<b>2001 (13 établissements)</b>				
Les trois premiers établissements	57,4	55,3	58,6	65,5
Les cinq premiers établissements	72,3	73,4	72,2	82,5
Les huit premiers établissements	90,2	90,1	90,3	95,5
<b>2000 (12 établissements)</b>				
Les trois premiers établissements	55,0	54,9	57,3	66,0
Les cinq premiers établissements	71,7	73,3	72,8	82,1
Les huit premiers établissements	90,7	90,3	90,5	95,6
<b>Variation 2001/2000</b>				
Les trois premiers établissements	2,4	0,4	1,3	-0,5
Les cinq premiers établissements	0,6	0,1	-0,6	0,4
Les huit premiers établissements	-0,5	-0,2	-0,2	-0,1

## Poids des différentes catégories d'établissements bancaires

Cette tendance à la concentration a été également observée au niveau de l'actif des différentes catégories de banques. En effet, les parts de marché des sept banques commerciales privées ont progressé de 0,3 point pour s'établir à 75,3 %. Cette augmentation s'est effectuée au détriment des succursales de banques étrangères dont la part relative a accusé une baisse de 1,5 point. Toutefois, les parts de marché des banques commerciales privées au niveau des prêts bruts et des dépôts en devises ont enregistré respectivement un recul de 0,8 point et de 2,4 points.

**Tableau 10 Poids des différentes catégories d'établissements bancaires**  
au 30 septembre  
(en pourcentage)

Catégories de banques	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts totaux	Dépôts en dollars EU
<b>2001</b>				
Banques commerciales privées haïtiennes	75,3	74,7	76,8	82,2
Succursales de banques étrangères	11,1	15,3	11,0	11,6
Banques d'État	10,2	5,9	9,0	2,8
Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,4	4,1	3,2	3,4
	100	100	100	100
<b>2000</b>				
Banques commerciales privées haïtiennes	75,0	75,5	77,0	84,6
Succursales de banques étrangères	12,6	14,8	11,1	10,8
Banques d'État	9,8	5,9	9,4	2,3
Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	2,6	3,7	2,5	2,2
	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>1999</b>				
Banques commerciales privées haïtiennes	73,4	73,0	74,4	85,0
Succursales de banques étrangères	11,3	14,2	11,5	11,2
Banques d'État	12,9	9,0	11,7	2,2
Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	2,4	3,8	2,3	1,7
	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>1998</b>				
Banques commerciales privées haïtiennes	69,2	66,2	71,1	81,2
Succursales de banques étrangères	10,2	13,4	10,3	11,4
Banques d'État	14,4	12,3	13,0	2,0
Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	6,2	8,2	5,7	5,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>1997</b>				
Banques commerciales privées haïtiennes	66,7	66,8	68,6	82,7
Succursales de banques étrangères	10,8	11,9	10,7	10,7
Banques d'État	16,9	14,0	15,4	2,3
Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	5,6%	7,3	5,3	4,3
	100,0	100,0	100,0	100,0

## Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman<sup>26</sup>

Poursuivant la tendance amorcée en 1999, l'indice Herfindhal-Hirschman a accusé une hausse au niveau des différents marchés. Toutefois, le rythme de croissance de l'indice s'est ralenti, à l'exception de celui portant sur l'actif qui a plutôt progressé de 5,0 % contre 2,1 % en 2000.

**Tableau 11 Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman**  
(au 30 septembre)

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts totaux	Dépôts EU
<b>2001</b>	1 416,1	1 309,2	1 457,2	1 738,2
<b>2000</b>	1 348,3	1 307,1	1 420,8	1 712,7
<b>1999</b>	1 320,4	1 205,7	1 355,6	1 686,6
<b>1998</b>	1 132,1	1 003,6	1 169,0	1 497,2
<b>1997</b>	1 082,4	1 012,2	1 119,0	1 594,0

Le marché des dépôts EU a continué de présenter le niveau de concentration le plus élevé en raison de la prééminence des trois premiers établissements (65 %) qui détenaient un réseau de 70 succursales et de deux maisons de transferts affiliées.

Les succursales de banques étrangères ont renforcé leur position seulement au niveau du portefeuille de prêts et des dépôts en dollar EU.

Contrairement à la tendance à la baisse observée depuis 1996, la part de l'actif du système détenue par les banques d'État s'est accrue de 0,4 point pour se situer à 10,2 %.

La position des deux banques d'épargne et de logement s'est améliorée pratiquement sur tous les plans même si leur poids sur les différents marchés a été relativement faible (entre 3,2 % et 4,1 %).

### V.3 Distribution du crédit

La répartition du crédit par secteur d'activité indique une légère augmentation de la concentration du crédit au niveau des trois (3) secteurs les plus importants. Toutefois, analysé sous l'angle de la distribution par tranche et par échéance, le portefeuille de prêts présente une plus faible concentration par rapport à l'exercice précédent.

<sup>26</sup> Cet indicateur est donné par la somme du carré de la part de marché de chaque banque. Une diminution de l'indice traduit une baisse du degré de concentration. En général, pour un marché donné, une valeur comprise entre 1 000 et 1 800 indique une concentration modérée et une valeur supérieure à 1 800 une forte concentration.

La répartition du crédit par secteur d'activité indique que la part du crédit bancaire allouée aux trois secteurs d'activité les plus importants a enregistré une hausse de 0,7 point, passant à 69,2 % au 30 septembre 2001. Cet accroissement est attribuable essentiellement à la progression de 1,9 point du poids de l'encours de crédit alloué au secteur Services dans la structure du portefeuille de crédit du système. La proportion des prêts totaux destinée au secteur «Commerce de gros et de détail», quoique en baisse de 0,3 point, a représenté cette année encore la principale composante de l'enveloppe globale des prêts, soit 36,2 %.

La part des crédits totaux dispensée au secteur «Immobilier résidentiel et commercial» est en progression de 0,9 point. Les autres secteurs qui ont progressé au niveau de la structure des prêts totaux sont les suivants : Prêts aux particuliers (+0,5 point); Agriculture, Sylviculture et Pêche (+0,1 point). Tous les autres secteurs ont diminué en importance au niveau de la composition des prêts totaux.

**Tableau 12 Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité<sup>27</sup>**  
 au 30 septembre  
 (en millions de gourdes et en pourcentage)

Secteurs d'activité	2001		2000		variation point
	Montant	%	Montant <sup>a</sup>	%	
Commerce de gros et détail	4 375,3	36,2	4 707,2	36,5	-0,3
Industries manufacturières	2 170,3	18,0	2 432,0	18,9	-0,9
Services et autres	1 764,8	15,0	1 687,2	13,1	1,9
Immobilier résidentiel et commercial	1 685,9	13,1	1 572,4	12,2	0,9
Prêts aux particuliers	1 209,7	10,1	1 235,9	9,6	0,5
Transport, entrepôt et communication	439,0	4,0	619,4	4,8	-0,8
Bâtiments et travaux publics	292,9	2,4	455,3	3,5	-1,1
Électricité, gaz et eau	135,6	1,0	175,0	1,4	-0,4
Agriculture, sylviculture et pêche	19,0	0,2	17,0	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>12 092,5</b>	<b>100,0</b>	<b>12 901,40</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>

a) Comprend aussi des engagements hors-bilan. N'inclut pas les données de la BHD.

### Répartition de l'encours des prêts par tranche

L'encours des prêts de 75 000 gourdes et plus a diminué de 10 % pour s'établir à 10 654 MG au 30 septembre 2001, soit 94,6 % de l'encours des prêts bruts totaux du système bancaire (11 265 MG) à cette date contre 95,2 % au 30 septembre 2000.

Le nombre d'emprunteurs dont l'encours individuel de prêts est supérieur à 5 MG a connu une légère diminution pour s'établir à 425 contre 483 en 2000, soit une baisse de 1 % par rapport à l'exercice précédent. Le montant des concours accordés aux emprunteurs se trouvant dans cette tranche se chiffrait à 7 264,5 MG au 30 septembre 2001, soit plus de 68,0 % de l'encours global des prêts considérés contre 70,0 % au 30 septembre 2000. La structure du portefeuille s'est modifiée en faveur des emprunteurs appartenant aux catégories 75 000 gourdes à 250 000 gourdes

<sup>27</sup> À partir de 1999, la répartition présentée au tableau 7 a été élaborée en regroupant les différents secteurs d'activité énumérés dans la circulaire 83 établissant les normes relatives à la concentration du risque de crédit. Ce regroupement repose sur des critères différents de ceux utilisés pour la préparation du même tableau dans le rapport annuel de 1998. En effet, les données figurant dans ce rapport portent uniquement sur les prêts dont l'encours est supérieur à 75 000 gourdes et se basent sur une classification antérieure à la mise en application de la dite circulaire.

et 2,5 MG à 5 MG. Toutefois, la distribution des prêts est restée très concentrée : 7,0 % de la population totale d'emprunteurs bénéficiant de 68,0 % de l'encours total.

**Tableau 13 Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)<sup>28</sup>**  
(au 30 septembre)

Tranches de prêts	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs (%)	Encours des prêts (millions de gourdes)	Encours des prêts (%)
<b>2001</b>				
75 000 à 249 999	3 022	48	397,3	4
250 000 à 499 999	1 033	17	366,4	3
500 000 à 999 999	801	13	570,4	5
1 000 000 à 2 499 999	637	10	998,7	9
2 500 000 à 4 999 999	305	5	1 056,9	10
5 000 000 ou plus	425	7	7 264,5	68
<b>Total</b>	<b>6 223</b>	<b>100</b>	<b>10 654,4</b>	<b>100</b>
<b>2000</b>				
75 000 à 249 999	2 954	46	387,9	3
250 000 à 499 999	1 133	18	409,9	4
500 000 à 999 999	833	13	597,1	5
1 000 000 à 2 499 999	681	11	1 059,6	9
2 500 000 à 4 999 999	297	5	1 034,8	9
5 000 000 ou plus	483	8	8 333,5	70
<b>Total</b>	<b>6 381</b>	<b>100</b>	<b>11 822,7</b>	<b>100</b>
<b>1999</b>				
75 000 à 249 999	2 937	49	390,4	5
250 000 à 499 999	1 107	18	392,1	5
500 000 à 999 999	715	12	515,6	6
1 000 000 à 2 499 999	618	10	957,6	12
2 500 000 à 4 999 999	260	4	928,8	11
5 000 000 ou plus	361	6	5 098,0	61
<b>Total</b>	<b>5 998</b>	<b>100</b>	<b>8 282,5</b>	<b>100</b>
<b>1998</b>				
75 000 à 249 999	2 448	46	346,6	5
250 000 à 499 999	1 017	19	357,3	5
500 000 à 999 999	736	14	523,6	7
1 000 000 à 2 499 999	564	10	882,7	11
2 500 000 à 4 999 999	244	5	850,4	11
5 000 000 ou plus	334	6	4 645,2	61
<b>Total</b>	<b>5 343</b>	<b>100</b>	<b>7 605,8</b>	<b>100</b>
<b>1997</b>				
75 000 à 249 999	2 031	48	294,4	5
250 000 à 499 999	812	19	287,7	5
500 000 à 999 999	528	12	370,9	7
1 000 000 à 2 499 999	409	10	632,1	12
2 500 000 à 4 999 999	209	5	710,4	13
5 000 000 ou plus	242	6	3 224,8	58
<b>Total</b>	<b>4 231</b>	<b>100</b>	<b>5 520,3</b>	<b>100</b>

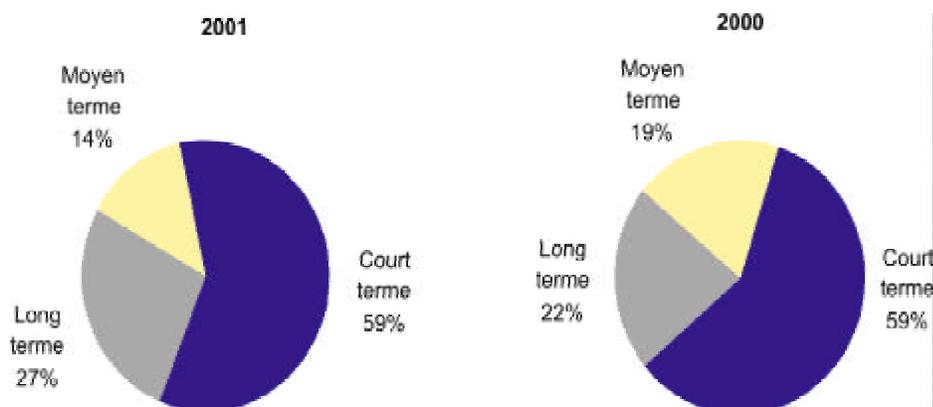
### Répartition de l'encours des prêts par échéance

Au 30 septembre 2001, sur une enveloppe globale de 10,6 milliards de gourdes (prêts dont l'encours est supérieur à 75 000 gourdes) le système bancaire a consenti 6,3 milliards de gourdes de prêts à court terme à 2 095 emprunteurs, 1,5 milliard de gourdes de prêts à moyen terme à 2 166 emprunteurs et 2,8 milliards de gourdes de prêts à long terme à 1 962 emprunteurs.

<sup>28</sup> Le tableau suivant porte sur les prêts dont l'encours global est supérieur à 75 000 gourdes. Il indique le taux de concentration par tranche d'emprunteurs pour la population considérée.

Par rapport à l'année dernière, la structure du crédit s'est orientée vers les prêts à long terme dont la part a progressé de plus de cinq (5) points au détriment des prêts à moyen terme. L'encours des prêts à court terme a conservé le même poids.

**Graphique 19 Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus (au 30 septembre)**



#### V.4 Parts de marché individuelles

Les parts de marché de la BNC au niveau de l'actif ont connu une progression importante : de la sixième position (7,08 %), elle passée à la quatrième (7,91 %). Dans le même temps, la Citibank (de 8,66 % à 7,03 %) et la Banque de l'Union Haïtienne (de 8,08 % à 6,61 %) ont vu les leurs régresser. La part de la BUH dans l'actif du système a encore baissé cette année, d'où l'affaiblissement de sa position. La Sogebank a consolidé sa position de leader sur ce marché par l'augmentation de sa part de 1,15 point.

S'agissant des prêts bruts, les trois premières banques du système ont été, par ordre d'importance, la Sogebank (18,6 %), la Socabank (18,6 %) et la Unibank (18,0 %). La BPH a amélioré sa position d'un rang pour se situer en dixième position devant ainsi la BNC. Contrairement aux années précédentes, les variations de parts de marché au cours de cette année sont le résultat de la contraction de l'encours des prêts qu'ont enregistré, à des degrés divers, la plupart des banques du système.

L'activité de collecte des dépôts continue à être dominée par la Sogebank (24,30 %), la Unibank (21,80 %) et la Socabank (12,47 %) qui ont conservé leur position respective par rapport à l'exercice précédent. À l'exception de la Sogebel dont la position s'est améliorée au détriment de la BPH, le classement des banques sur ce marché est analogue à celui de l'exercice précédent.

**Tableau 14 Parts de marché et rang  
Actif total et portefeuille de prêts bruts  
(au 30 septembre)**

	Actif total						Prêts bruts					
	2001		2000		1999		2001		2000		1999	
	Parts de marché (%)	Rang										
Sogebank	23,67	1	22,52	1	24,54	1	18,62	1	18,32	2	19,73	1
Unibank	21,18	2	19,55	2	16,12	2	18,01	3	17,74	3	17,03	2
Socabank	12,54	3	12,93	3	10,87	3	18,62	2	18,82	1	14,07	3
BNC	7,91	4	7,08	6	9,03	5	2,85	11	3,30	10	5,30	9
Citibank	7,03	5	8,66	4	6,89	7	10,18	4	10,30	4	8,54	4
BUH	6,61	6	8,08	5	9,81	4	6,02	6	6,87	6	8,20	6
Promobank	6,20	7	7,03	7	7,15	6	7,97	5	8,15	5	8,23	5
Capital Bank	5,02	8	4,86	8	4,88	8	5,48	7	5,58	7	5,72	7
Scotiabank	4,08	9	3,95	9	4,36	9	5,15	8	4,54	8	5,63	8
Sogebel	2,92	10	2,27	11	2,41	11	3,76	9	3,62	9	3,81	10
BPH	2,35	11	2,72	10	3,89	10	3,02	10	2,65	11	3,71	11
BHD <sup>a</sup>	0,46	12	0,32	12	-	-	0,30	12	0,08	12	-	-
BICH	0,04	13	0,04	13	0,05	12	0,02	13	0,03	13	0,04	12
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999.

Les cinq premiers établissements ont conservé leur position respective sur le marché des dépôts ÉU. Cependant, le classement s'est légèrement modifié à partir de la sixième place. En effet, la BPH et la BUH ont vu leur position reculer d'un rang au profit de la BNC et de la Capital Bank.

**Tableau 15 Parts de marché et rang  
Dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU  
(au 30 septembre)**

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars ÉU					
	2001		2000		1999		2001		2000		1999	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	24,30	1	23,99	1	25,13	1	22,88	2	22,55	2	23,21	2
Unibank	21,80	2	20,59	2	16,81	2	28,11	1	26,92	1	26,34	1
Socabank	12,47	3	12,67	3	11,09	3	14,46	3	16,50	3	14,28	3
BUH	6,86	4	8,71	4	10,00	4	4,06	7	5,98	6	7,59	6
Citibank	6,77	5	6,84	5	6,62	7	10,02	4	8,90	4	9,32	4
BNC	6,72	6	6,69	6	7,91	5	1,54	10	1,08	11	1,06	11
Promobank	6,34	7	6,33	7	6,98	6	7,07	5	7,22	5	8,43	5
Capital Bank	5,03	8	4,72	8	4,41	9	5,60	6	5,44	7	5,14	7
Scotiabank	4,26	9	4,30	9	4,86	8	1,56	9	1,94	9	1,84	8
Sogebel	2,98	10	2,35	11	2,34	11	3,30	8	2,06	8	1,65	9
BPH	2,25	11	2,67	10	3,83	10	1,26	11	1,24	10	1,15	10
BHD <sup>a</sup>	0,20	12	0,12	12	-	-	0,14	12	0,18	12	-	-
BICH	0,02	13	0,02	13	0,02	12	0,00	13	0,00	13	0,00	12
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999.

## VI LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE

### VI.1 Activités bancaires

#### Évolution du bilan

D'un montant de 30 109,22 MG à la fin de l'exercice précédent, l'actif bancaire a connu une augmentation de 0,61 %. Cette progression est consécutive à la hausse de 2,59 % de l'actif en gourdes qui a plus que compensé la baisse de 2,15 % des actifs en devises convertis résultant de l'appréciation de 10 % du taux de change de fin de période. Les actifs en dollar ÉU ont augmenté de 8,76 %.

**Tableau 16 Bilan du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes)

	2001	2000	1999	1998	1997
Disponibilités	11 462,8	11 196,5	5 911,7	5 810,7	5 054,9
Bons BRH	2 777,0	1 180,2	3 099,6	1 629,0	954,0
Autres placements	2 511,7	2 999,2	1 369,2	1 066,9	1 060,3
Prêts nets	10 576,9	11 888,2	8 546,4	7 963,4	6 936,7
Immobilisations nettes	1 757,4	1 504,2	1 207,8	1 021,3	827,1
Autres actifs	1 207,9	1 340,8	962,5	719,6	784,1
<b>Actif total</b>	<b>30 293,7</b>	<b>30 109,2</b>	<b>21 097,2</b>	<b>18 210,9</b>	<b>15 617,1</b>
Dépôts	25 988,3	25 006,4	18 196,5	15 348,4	13 036,2
Obligations à vue	1 396,4	1 755,2	1 259,2	1 249,9	1 092,6
Obligations à terme	575,2	1 138,3	333,1	304,9	336,0
Autres passifs	578,0	672,7	219,9	268,3	304,0
Passif total	28 537,9	28 572,7	20 008,7	17 171,5	14 768,8
Avoir des actionnaires	1 755,8	1 536,5	1 088,5	1 039,4	848,3
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>	<b>30 293,7</b>	<b>30 109,2</b>	<b>21 097,2</b>	<b>18 210,9</b>	<b>15 617,1</b>

À l'exception de l'actif des succursales de banques étrangères (-11,37 %), celui des différentes catégories de banques a progressé. L'actif des banques d'épargne et de logement a enregistré la plus forte augmentation (31,53 %), suivi de ceux des banques commerciales d'État (5,31 %) et des banques commerciales à capitaux privés (0,95 %).

Après un repli de 61,92 % en 2000, les placements en Bons BRH ont progressé de 135,29 % pour atteindre 2 777,0 MG au 30 septembre 2001.

Le poste «Autres placements» (regroupant les placements dans les obligations du gouvernement fédéral américain et autres titres du marché monétaire américain et les placements permanents dans les filiales), a connu une diminution de 16,26 % et ce, au profit des placements en «Bons BRH». Cette évolution reflète à la fois la baisse de 21,85 % des «Autres placements» en gourdes et de 13,3 % de ceux en devises converties.

**Tableau 17 Taux de variation en pourcentage des postes du bilan du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en pourcentage)

	2001	2000	1999	1998	1997
Disponibilités	2,4	89,4	1,7	15,0	-20,5
Bons BRH	135,3	-61,9	90,3	70,8	100,0
Autres placements	-16,3	119,1	28,3	0,6	106,8
Prêts nets	-11,0	39,1	7,3	14,8	38,4
Immobilisations nettes	16,8	24,5	18,3	23,5	30,0
Autres actifs	-9,9	39,3	33,7	-8,2	33,9
<b>Actif total</b>	<b>0,6</b>	<b>42,7</b>	<b>15,8</b>	<b>16,6</b>	<b>19,2</b>
Dépôts	3,9	37,4	18,6	17,7	22,4
Obligations à vue	-20,4	39,4	0,7	14,4	-24,9
Obligations à terme	-49,5	241,7	9,2	-9,2	36,2
Autres passifs	-14,1	206,0	-18,0	-11,8	106,1
Passif total	-0,1	42,8	16,5	16,3	18,1
Avoir des actionnaires	14,3	41,2	4,7	22,5	41,6
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>	<b>0,6</b>	<b>42,7</b>	<b>15,8</b>	<b>16,6</b>	<b>19,2</b>

Comparativement aux quatre derniers exercices, le rythme de progression des dépôts s'est ralenti. Ce résultat est attribuable au recul de 0,82 % de l'encours des dépôts en devises converties suite à l'appréciation du taux de change de fin de période. Les dépôts en dollars ÉU et en gourdes ont augmenté respectivement de 10,23 % et de 7,61 %.

L'avoir des actionnaires a crû de 14,27 % pour atteindre 1 755,82 MG. Cependant, la croissance des immobilisations nettes a été plus soutenue (16,83 %, 253,14 MG) conduisant ainsi à l'augmentation du ratio Immobilisations sur Avoir des actionnaires, soit 100,09 % contre 97,9 % en 2001.

Les obligations à terme ont diminué de 49,47 % en raison essentiellement de la baisse de 65,88 % des obligations à terme en gourdes puisque celles en devises converties ont augmenté de 46,65 %. Bien que les obligations à vue aient aussi réplé, leur baisse (20,45 %) a été moins marquée que celle des obligations à terme.

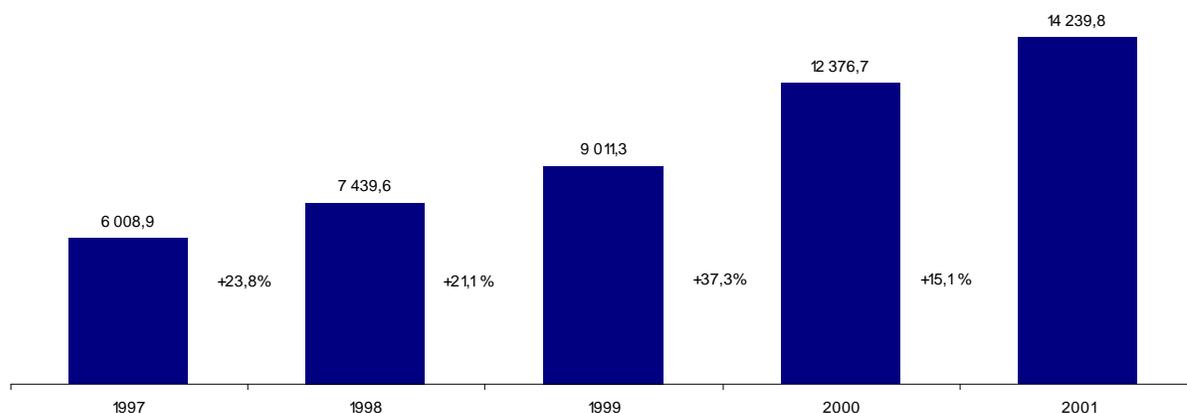
**Tableau 18 Composition des postes du bilan du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en pourcentage)

	2001	2000	1999	1998	1997
Disponibilités	37,8	37,1	28,0	31,8	32,4
Bons BRH	9,2	3,9	14,7	9,0	6,1
Autres placements	8,3	10,0	6,5	5,9	6,8
Prêts nets	34,9	39,5	40,5	43,7	44,4
Immobilisations nettes	5,8	5,0	5,7	5,6	5,3
Autres actifs	4,0	4,5	4,6	4,0	5,0
<b>Actif total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Dépôts	85,8	83,1	86,2	84,3	83,5
Obligations à vue	4,6	5,8	6,0	6,9	7,0
Obligations à terme	1,9	3,8	1,6	1,6	2,2
Autres passifs	1,9	2,2	1,0	1,5	1,9
Passif total	94,2	94,9	94,8	94,3	94,6
Avoir des actionnaires	5,8	5,1	5,2	5,7	5,4
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La structure du bilan n'a pas subi de grandes modifications. À l'exception de la part relative des bons BRH qui s'est accrue de 5,3 points et celle des prêts nets qui a reculé de 4,6 points, le poids des autres postes dans la composition du bilan a varié dans un intervalle de - 1,9 à + 2,7 points.

## Liquidités

**Graphique 20 Liquidités du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes)



Les liquidités se sont accrues de 15,05 % pour se situer à 14 239,8 MG au 30 septembre. Cette augmentation est due principalement à la forte progression de l'encours des bons BRH et aussi à l'accroissement des Disponibilités en devises consécutif aux relèvements des taux de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère et aux quatre hausses successives qui ont porté à 70 % le taux de couverture en devises de ces réserves. Jusqu'à la fin de l'exercice précédent, la couverture des réserves obligatoires en devises était constituée à 100 % en gourdes.

**Tableau 19 Composition des liquidités du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2001		2000		1999		1998		1997	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Encaisse	1 561,8	11,0	1 552,3	12,5	1 059,5	11,8	961,2	12,9	882,5	14,7
Avoirs à la BRH	7 120,5	50,0	6 504,9	52,6	3 271,7	36,3	3 289,3	44,2	2 619,1	43,6
Avoirs à l'étranger	1 841,0	12,9	2 482,4	20,1	872,1	9,7	904,6	12,2	872,2	14,5
Avoirs dans bques locales	320,1	2,3	91,3	0,7	240,3	2,7	230,3	3,1	267,3	4,4
Autres	619,4	4,4	565,6	4,6	468,1	5,2	425,2	5,7	413,9	6,9
Disponibilités	11 462,8	80,5	11 196,5	90,5	5 911,7	65,6	5 810,6	78,1	5 054,9	84,1
Bons BRH	2 777,0	19,5	1 180,2	9,5	3 099,6	34,4	1 629,0	21,9	954,0	15,9
Liquidités	14 239,8	100,0	12 376,7	100	9 011,3	100	7 439,6	100	6 008,9	100

La part des disponibilités dans la composition des liquidités a reculé de dix points pour se situer à 80,5 % en raison de leur faible rythme de croissance comparativement à celui des bons BRH. Parallèlement, l'encours de ces derniers est passé de 9,5 % à 19,5 % des liquidités.

**Tableau 20 Liquidités du système bancaire, en pourcentage de l'actif total**

(au 30 septembre)

	2001	2000	1999	1998	1997
Disponibilités	37,8	37,2	28,0	31,9	32,4
Bons BRH	9,2	3,9	14,7	9,0	6,1
Liquidités	47,0	41,1	42,7	40,9	38,5

Les liquidités se sont accrues dans la structure de l'actif. En effet, de 41,11 % à la fin de l'exercice précédent, elles sont passées à 47,01 % du total de l'actif sous l'effet principalement de l'augmentation des placements effectués par les banques dans les bons BRH.

### Opérations interbancaires

Les opérations interbancaires se sont élevées à 71,5 MG au 30 septembre 2001, soit une diminution 79,89 % par rapport au niveau enregistré à la même date de l'exercice précédent. Par contre, elles ont progressé en moyenne<sup>29</sup> mensuelle de 252,5 MG soit une croissance de 106,46 % par rapport à la moyenne de 2000.

Le marché interbancaire a connu une activité plus soutenue suite à la modification par la BRH, en juin, du mode de constitution des réserves obligatoires sur les passifs en monnaies étrangères.

**Tableau 21 Position nette interbancaire du système<sup>a</sup>**  
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Au 30 septembre 2001	Au 30 septembre 2000	2001/2000	Moyenne mensuelle 2001	Moyenne mensuelle 2000	2001/2000
Prêts / Emprunts	71,5	355,5	-79,9 %	252,5	122,3	106,3 %

a) N'inclut pas les avances accordées par la BRH

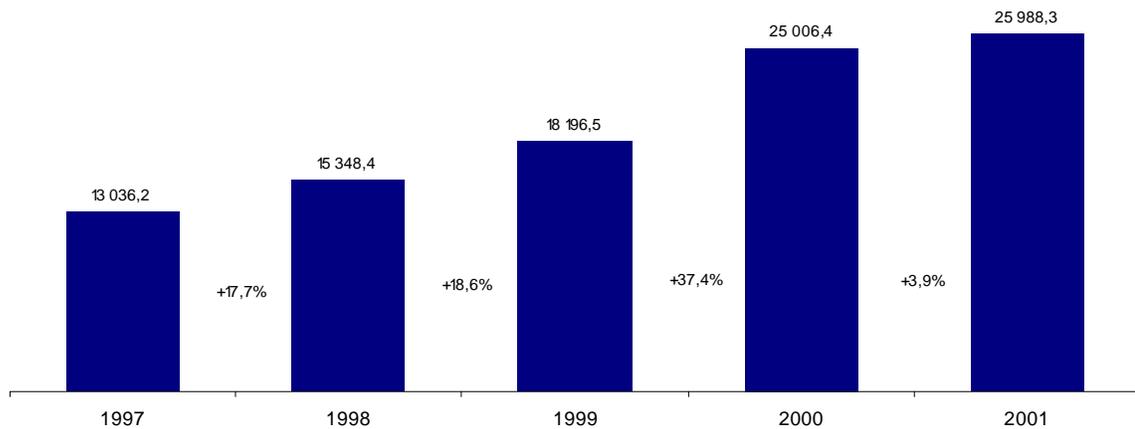
### Opérations avec la clientèle

#### Dépôts

L'encours des dépôts du système a augmenté de 981,93 MG passant de 25 006,4 MG à 25 988,3 MG, soit une variation de 3,93 %. L'appréciation du taux de change de fin de période est en partie responsable du ralentissement du rythme de croissance des dépôts totaux puisque les dépôts en dollars ÉU ont augmenté de 10,23 % et ceux en gourdes de 7,61 %. L'encours des dépôts en devises converties a accusé une baisse de 0,82 %.

<sup>29</sup> Moyenne des opérations interbancaires de fin de mois.

**Graphique 21 Croissance des dépôts du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes)



Comme pour l'exercice précédent, les dépôts à terme du système ont enregistré la plus forte croissance (+ 6,26 %). Ils sont suivis des dépôts à vue (+ 4,19 %) et des dépôts d'épargne (+ 1,64 %). La répartition par monnaie des dépôts a montré que les accroissements les plus significatifs se sont produits au niveau des dépôts à vue en dollar ÉU (+16,14 %) et des dépôts à terme en gourde (+15,57 %).

**Tableau 22 Variation en pourcentage des dépôts du système**

Catégorie	2001	2000	1999	1998
Dépôts à vue	4,2	28,1	20,3	12,4
Dépôts d'épargne	1,6	29,2	19,6	7,8
Dépôts à terme	6,3	55,5	15,9	39,0
Dépôts totaux	3,9	37,4	18,6	17,7

La structure des dépôts n'a subi aucune modification majeure. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous les dépôts totaux sont répartis de la manière suivante au 30 septembre 2001: dépôts à vue 23 % (stables), dépôts d'épargne 39 % (40 % en 2000) et dépôts à terme 38 % (37 % en 2000). Les dépôts d'épargne ont conservé leur prééminence bien que leur poids ait continué de s'affaiblir au profit des dépôts à terme.

**Tableau 23 Composition des dépôts du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes et en pourcentage)

Catégorie	2001		2000		1999		1998		1997	
Dépôts à vue	6 087,0	23 %	5 842,4	23 %	4 560,7	25 %	3 791,2	25 %	3 373,1	26 %
Dépôts d'épargne	10 168,7	39 %	10 005,0	40 %	7 746,8	43 %	6 477,2	42 %	6 008,0	46 %
Dépôts à terme	9 732,6	38 %	9 159,0	37 %	5 888,9	32 %	5 080,0	33 %	3 655,1	28 %
Dépôts totaux	25 988,3	100%	25 006,4	100%	18 196,5	100%	15 348,4	100 %	13 036,2	100 %

Les encours des différentes catégories de dépôts en dollars ÉU ont progressé de manière significative (entre 8,43 % et 16,14 %). Bien que les dépôts en dollar ÉU aient connu un rythme de progression plus marqué que celui des

dépôts en gourdes, leur poids dans la formation des dépôts totaux du système a reculé de deux points en raison de la baisse de plus de 10 % du taux de conversion de fin de période.

**Tableau 24 Évolution des dépôts en dollars ÉU du système**  
(au 30 septembre)  
(en millions)

Catégorie	2001				2000			
	Dépôts dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis <sup>a</sup>	Dépôts totaux	Dépôts dollars convertis/dépôts totaux	Dépôts dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis <sup>a</sup>	Dépôts totaux	Dépôts dollars convertis/dépôts totaux
Dépôts à vue	104,5	2 663,4	6 087,0	43,8 %	90,0	2 548,9	5 842,4	43,6 %
Dépôts d'épargne	139,6	3 558,3	10 168,7	35,0 %	128,7	3 647,4	10 005,0	36,5 %
Dépôts à terme	181,3	4 622,8	9 732,6	47,5 %	167,2	4 737,7	9 159,0	51,7 %
Dépôts totaux	425,4	10 844,5	25 988,3	41,7 %	385,9	10 934,0	25 006,4	43,7 %

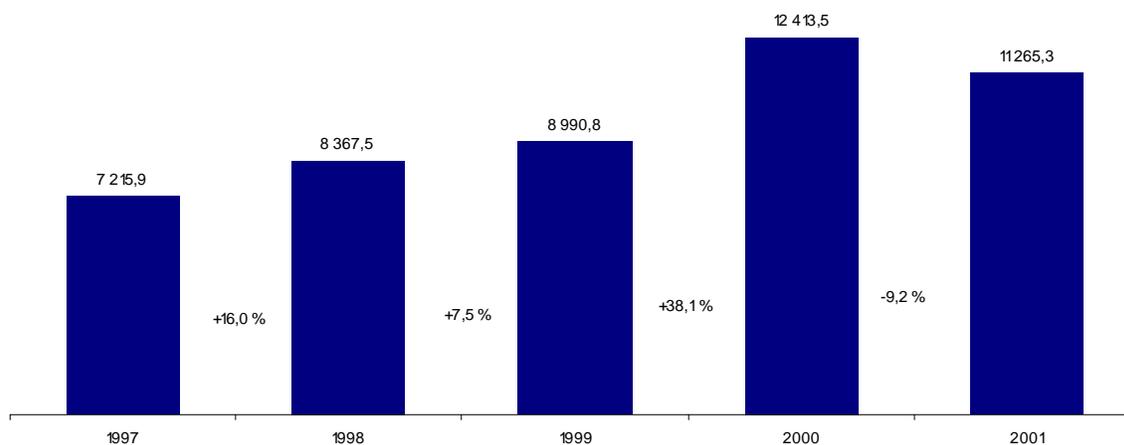
a) Le taux de conversion était de 25,4927 et 28,3337 gourdes au 30 septembre 2001 et 2000 respectivement.

Ce facteur est également à l'origine de la contraction des dépôts d'épargne et des dépôts à terme en devises converties en gourde dont les taux de croissance respectifs n'ont pas permis de compenser la baisse du taux de conversion. Le rapport de ces dépôts aux dépôts totaux de même catégorie a replié. Cependant, au niveau des dépôts à terme, cette contraction a été plus marquée, soit 4,2 points.

### Emplois du système

Un renversement de tendance a été observé au niveau du portefeuille de crédit dont l'encours brut a diminué de 9,25 % pour s'établir à 11 265,29 MG. Cette baisse a résulté du recul de 3,12 % de l'encours des prêts en gourde et de 15,84 % de celui des prêts en devises converties en gourde. L'encours des prêts en dollars ÉU s'est contracté d'autre part de 6,46 %.

**Graphique 22 Portefeuille de prêts bruts du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes)



## Opérations sur titres<sup>30</sup>

### Bons BRH

L'encours des bons BRH s'est accru de 135,3 % pour atteindre 2 777,0 MG, un niveau se rapprochant de celui de 1999 (3 099,2 MG) qui demeure le plus élevé en fin d'exercice depuis l'introduction de cet instrument sur le marché en novembre 1996. Cet important redressement s'est réalisé au détriment des prêts nets et des Autres placements dont les encours ont déchu respectivement de 11,03 % et de 16,26 %. L'absence de risque de contrepartie et le caractère attractif de cet investissement ont, entre autres, motivé la décision des banques de renforcer leur présence sur ce marché. Les taux moyens de rémunération offerts par la BRH sur les bons à 7, 28 et 91 jours ont atteint 14,0 %, 16,2 % et 26,7 % respectivement.

### Autres placements

Les Autres placements se sont élevés à 2 511,71 MG, accusant ainsi une baisse de 16,26 % par rapport à l'exercice précédent. Les placements en gourdes et en dollars ÉU ont déchu respectivement de 21,85 % et de 3,63 %. Cependant, étant donné le poids des placements en devises converties dans l'ensemble du portefeuille de placements (environ 68 %), leur baisse en volume, combinée à l'effet taux de change, a accentué la contraction de l'encours de celui-ci.

## Opérations de change

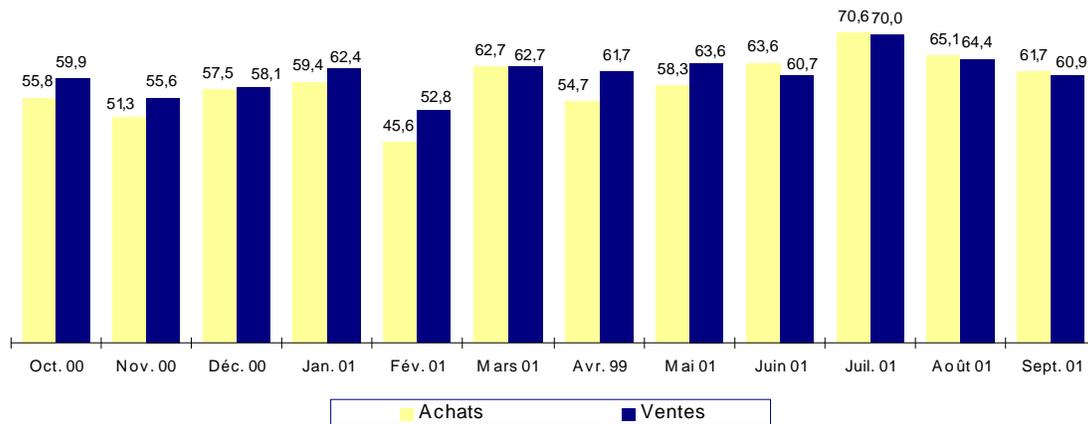
Les établissements bancaires interviennent sur le marché des changes tant pour satisfaire les besoins de leurs clients que pour effectuer des transactions pour leur compte propre.

### Transactions avec la clientèle

La tendance à la baisse des opérations de change constatée en 2000 s'est poursuivie en 2001. Les achats de devises ont chuté de 26,16 % pour atteindre 706,3 millions de dollars ÉU et les ventes de 23,0 % pour se situer à 732,7 millions de dollars ÉU. Le volume de transactions le plus élevé de l'exercice a été enregistré en juillet, mois au cours duquel les achats de dollars ÉU ont totalisé 70,6 millions par rapport à des ventes de 70,0 millions.

<sup>30</sup> L'expression «opérations sur titres» désigne les transactions du système bancaire relatives aux bons BRH et aux placements.

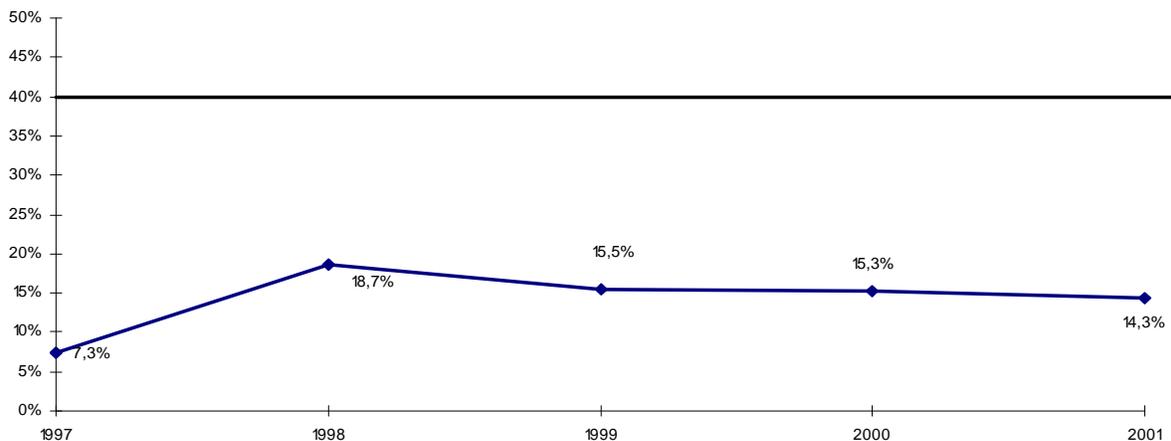
**Graphique 23 Volume des achats et des ventes de dollars ÉU**  
(en millions de dollars ÉU)



### Transactions des banques pour leur compte propre

Ces transactions, qui en général donnent lieu à une position de change ouverte, se sont effectuées en conformité avec la limite de 40 % établie par la BRH. En effet, le rapport de la position nette de change du système au total de ses fonds propres comptables a encore baissé cette année pour se situer à 14,3 % contre 15,3 % en 2000.

**Graphique 24 Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres**  
(au 30 septembre)

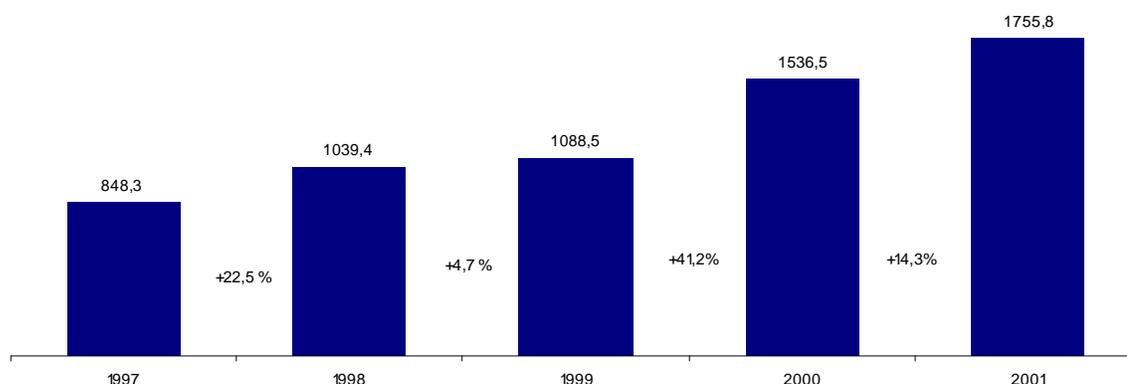


## VI.2 Structure financière et qualité de l'actif

### Assise financière et fonds propres

L'avoir des actionnaires du système bancaire a enregistré une croissance de 14,27 % passant de 1 536,5 MG à 1 755,82 MG. Cette augmentation est la résultante d'émissions d'actions équivalant à 60,94 MG (+7,22 %), de l'accroissement de 26,88 % des réserves (39,37 MG), de la hausse de 6,21 % (4,97 MG) des surplus d'apport et de 24,47 % (114,03 MG) des bénéfices non répartis. Le taux de progression des fonds propres supérieur à celui de l'actif s'est traduit par un renforcement de l'assise financière des banques, le ratio comptable avoir des actionnaires sur actif étant passé de 5,10 % à 5,80 %.

**Graphique 25 Évolution des fonds propres du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes)



Par ailleurs, les ratios réglementaires de suffisance de fonds propres du système se sont démarqués positivement des limites fixées par la circulaire 88 à partir du 30 septembre 2001. La capitalisation des banques commerciales d'État a connu une légère amélioration au niveau du ratio Fonds propres sur Actifs à risque dont le niveau au 30 septembre 2000 (7,3 %) était en dessous de la limite minimale de 10,0 % en vigueur à cette date alors qu'au 30 septembre 2001 il a dépassé la nouvelle limite de 12,0 % pour atteindre 13,8 %.

**Tableau 25 Respect des normes de suffisance de fonds propres**  
(au 30 septembre)

Catégories d'établissement	Actif / fonds propres <sup>a</sup>		Fonds propres / actif à risque <sup>b</sup>	
	Limite réglementaire		Limite réglementaire	
	2001 Max: 20 fois	2000 Max: 22 fois	2001 Min: 12 %	2000 Min: 10 %
Banques à capitaux privés haïtiens (9 banques)	16,66	18,25	13,82	11,74
Banques commerciales d'État (2 banques)	30,47	48,10	13,77	7,33
Succursales de banques étrangères (2 banques)	12,30	16,11	21,79	17,76
<b>Systeme</b>	<b>16,74</b>	<b>19,07</b>	<b>14,65</b>	<b>12,09</b>

a) Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu de l'importance de l'actif et de la croissance de celui-ci.

b) Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et de hors bilan.

## Qualité de l'actif

Les prêts improductifs<sup>31</sup> ont connu une évolution opposée à celle du portefeuille de crédit, accusant une augmentation de 23,78 % sur l'ensemble de l'exercice (passant de 839,48 MG à 1 039,09 MG). Il s'en est suivi une détérioration du ratio d'improductifs qui est passé de 6,76 % à 9,22 %, soit le niveau le plus élevé des cinq dernières années.

**Tableau 26 Prêts improductifs du système bancaire**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2001	var.	2000	var.	1999	var.	1998	var.	1997
Prêts improductifs bruts	1 039,1	23,8%	839,5	17,7%	713,2	-0,8%	718,6	104,6%	51,2
Prêts bruts totaux	11 265,3	-9,2%	12 413,5	38,1%	8 990,8	7,5%	8 367,5	16,0%	7 215,9
Taux d'improductifs	9,2 %		6,8 %		7,9 %		8,6 %		4,9 %

Par ailleurs, les taux d'improductifs (établis sur la base des prêts classifiés faibles, douteux et pertes au 30 septembre) par catégorie de prêts indique que les prêts au logement ont présenté le taux le plus élevé (15,9 %). Ils sont suivis des prêts commerciaux (12,1 %). La catégorie Consommation a accusé le plus faible pourcentage avec un taux d'improductifs de 7,6 %. Néanmoins, exprimés en pourcentage du portefeuille total de prêts, les prêts commerciaux ont affiché le taux d'improductif le plus important (9,9 %).

**Tableau 27 Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système**  
(au 30 septembre 2001)

	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	7,6 %	15,9 %	12,1 %
Taux d'improductifs (en % des prêts totaux du système)	0,7 %	1,5 %	9,9%

Le taux de couverture s'est amélioré de 3,7 points pour se situer à 66,25 % du fait de la croissance plus soutenue des provisions pour créances douteuses (31,10 %) par rapport aux prêts improductifs.

**Tableau 28 Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes)

	2001	2000	1999	1998	1997
Provisions pour créances douteuses	688,4	525,1	444,4	404,1	279,2
Prêts improductifs bruts	1 039,1	839,5	713,2	718,6	351,2
Taux de couverture	66,3 %	62,6 %	62,3 %	56,2 %	79,5 %

<sup>31</sup> Pour l'exercice 1997, les prêts improductifs désignent les prêts non remboursés depuis quinze jours ou plus. Cependant, à partir de 1998, ils désignent les prêts dont le principal ou l'intérêt est dû et impayé depuis 90 jours ou plus. Ce changement fait suite à l'entrée en application en octobre 1997 de la norme prudentielle sur la Classification et le provisionnement.

Le ratio Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres comptables est demeuré presque stationnaire s'établissant à 20,0 % contre 20,5 % en 2000.

Au 30 septembre 2001, les prêts accordés par les banques à leurs apparentés ont atteint 12,7 % du portefeuille de crédit total. Cependant, les banques commerciales privées ont accusé le taux de concentration le plus élevé avec environ 17,0 % de leur portefeuille de crédit accordé aux apparentés. Concernant les risques de crédits nets des garanties admissibles, trois banques commerciales privées ont dépassé la limite réglementaire de 10,0 % en vigueur à partir du 30 septembre 2001.

**Tableau 29 Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres**  
(au 30 septembre)  
(en millions de gourdes)

	2001	2000	1999	1998	1997
Prêts improductifs bruts	1 039,1	839,5	713,2	718,6	351,2
moins : provisions pour créances douteuses	688,4	525,1	444,4	404,1	279,2
Prêts improductifs nets	350,7	314,4	268,8	314,5	72,0
Fonds propres comptables	1 755,8	1 536,5	1 088,5	1 039,4	848,3
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	20,0 %	20,5 %	24,7 %	30,2 %	8,5 %

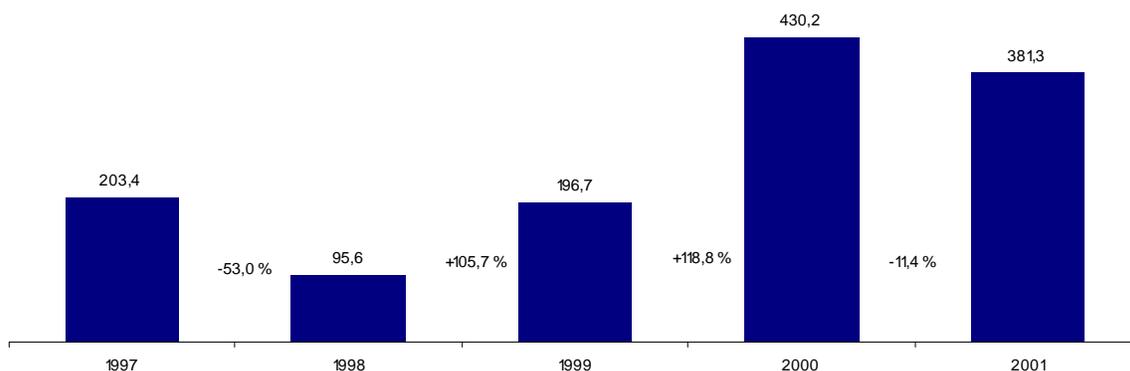
**Tableau30 Importance des prêts accordés aux apparentés**  
(au 30 septembre 2001)

	Banques commerciales d'État	Banques commerciales privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système
<b>En pourcentage du portefeuille de crédit</b>	0,5	16,8	1,9	-	12,7

### VI.3 Résultats

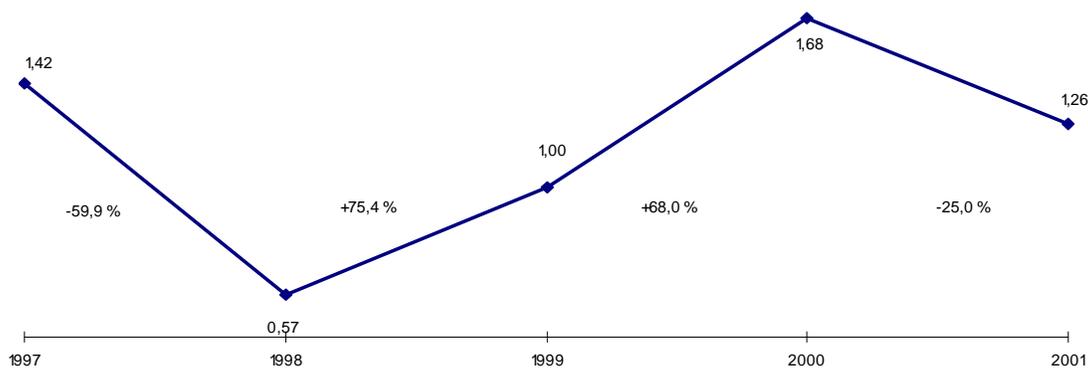
Après deux années de croissance importante, la rentabilité du système bancaire a accusé une certaine diminution, passant de 430,22 MG en septembre 2000 à 381,27 MG en septembre 2001.

**Graphique 26 Évolution du bénéfice net**  
pour l'exercice terminé le 30 septembre  
(en millions de gourdes)



Le fléchissement des bénéfices nets peut s'expliquer par le retour de l'effet ciseaux<sup>32</sup> qui n'avait pas été observé depuis 1999. En effet, la progression du produit net bancaire (18,34 %), favorisée par une marge d'environ quinze points entre le rendement moyen des prêts et la rémunération moyenne des dépôts, a été érodée par l'accroissement plus rapide des dépenses d'exploitation (29,6 %).

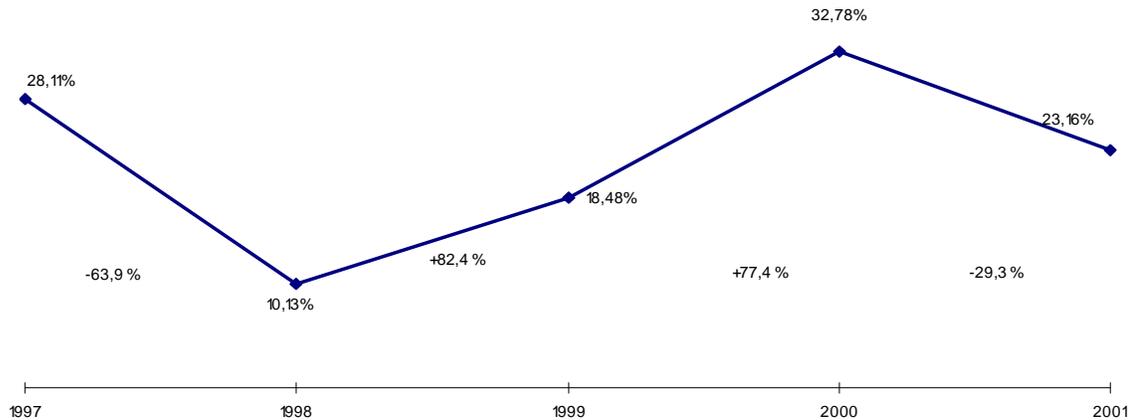
**Graphique 27 Rendement de l'actif (ROA)**  
pour l'exercice terminé le 30 septembre  
(en pourcentage)



La contraction des bénéfices nets (-11,38 %), conjuguée à la faible progression de l'actif (+0,61 %) et à l'accroissement des fonds propres (+14,27 %), a provoqué une baisse des ratios de rentabilité. Ainsi, le rendement de l'actif (ROA) s'est replié passant de 1,68 % à 1,26 % tandis que celui de l'avoir des actionnaires (ROE) a chuté de 9,62 points pour s'établir à 23,16 %. Ce dernier ratio a oscillé de manière substantielle suivant la catégorie d'institutions bancaires. Ainsi, le ROE des banques commerciales d'État, s'est situé à 72,53 % alors que celui des banques d'épargne et de logement n'a atteint que 7,30 %.

<sup>32</sup> Terme utilisé pour mettre en parallèle le rythme de progression du Produit net bancaire ( PNB ) et celui des dépenses d'exploitation. L'effet ciseaux peut être favorable ou défavorable. Dans le cadre de ce rapport, il est utilisé surtout pour indiquer les situations où les dépenses d'exploitation s'accroissent plus rapidement que le PNB.

**Graphique 28 Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE)**  
pour l'exercice terminé le 30 septembre  
(en pourcentage)



### Revenus nets d'intérêt

Bien que les revenus nets d'intérêt aient enregistré une hausse 333,50 MG, leur rythme de progression s'est ralenti (23,82 % contre 32,49 % en 2000) du fait de la croissance plus rapide des dépenses d'intérêt par rapport aux revenus d'intérêt (55,66 % contre 36,49 %).

Les revenus d'intérêt sur prêts ont représenté 59,56 % des revenus totaux contre 55,70 % l'exercice précédent. Les taux d'intérêt moyens sur les prêts ayant enregistré une nette orientation à la hausse (+4,17 points pour les prêts en gourdes et +1,28 pour ceux en dollars ÉU), les banques ont pu générer des revenus d'intérêt de 2 431 MG, soit 38,25 % de plus qu'en 2000 et ce, en dépit de la contraction de 9,25 % du portefeuille brut de crédit. Les placements en bons BRH ont rapporté 420,85 MG au système bancaire soit 20,33 % de plus que l'exercice précédent. Les autres revenus d'intérêt ont crû de 48,26 % (104,84 MG).

L'augmentation de 515,01 MG des dépenses d'intérêt est d'abord attribuable au fait que depuis quelques années, les dépôts à terme occupent une part croissante dans la structure des dépôts (37,45 % contre 36,63 % en 2000) dans un contexte de hausse des taux créditeurs consécutive à la concurrence que se livrent les banques pour la captation des dépôts.

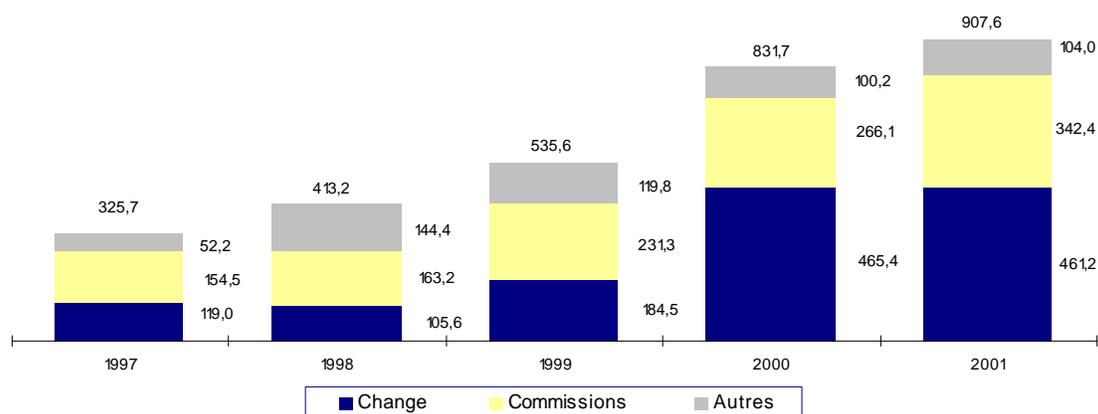
**Tableau 31 Revenus nets d'intérêt**  
pour l'exercice terminé au 30 septembre  
(en millions de gourdes)

	2001	2000	1999	1998	1997
Revenus d'intérêt					
Prêts	2 431,0	1 758,4	1 432,0	1 504,8	1 156,2
Intérêts sur bons BRH	420,9	349,8	226,3	172,8	--
Autres	322,1	217,2	97,6	154,2	176,5
	3 173,9	2 325,4	1 755,9	1 831,8	1 332,7
Dépenses d'intérêt	1 440,5	925,4	699,3	810,6	541,9
Revenus nets d'intérêt	1 733,5	1 400,0	1 056,6	1 021,4	790,8
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	54,6 %	60,2 %	60,2 %	55,8 %	59,3 %

### Autres revenus

Le poste Autres revenus a connu une croissance qui s'est fixée à 9,12 %. L'évolution de ce poste a été surtout marquée par le fait que, d'une part, le volume de commissions gagnées a augmenté de 28,64 % pour atteindre 342,35 MG et, d'autre part, que les gains de change se sont maintenus à un niveau presque similaire à celui de l'exercice précédent (461,23 MG en 2001 contre 465,45 MG en 2000) en raison principalement de la marge plus importante dégagée par les banques sur les opérations de change (0,77 gourde en 2001 contre 0,42 gourde en 2000). Toutefois, le rythme de progression des Autres revenus est en net ralentissement par rapport à l'exercice 2000 à la fin duquel il a atteint 55,33 %.

**Graphique 29 Évolution des autres revenus**  
pour l'exercice terminé au 30 septembre  
(en millions de gourdes)



## Produit net bancaire et provisions pour créances douteuses

Suite à la hausse de 23,82 % des revenus nets d'intérêt et de 9,12 % des autres revenus, le produit net bancaire a crû de 18,34 % pour se situer à 2 641,07 MG.

Compte tenu de l'augmentation du niveau des Improductifs par rapport au portefeuille de prêts, l'industrie bancaire a poursuivi son effort de provisionnement conformément aux prescrits de la circulaire n° 87 sur la classification et le provisionnement des prêts. Les institutions bancaires ont ainsi constitué durant l'exercice 2001 des provisions de 174,05 MG (dont 70,3 MG au premier trimestre) afin de se prémunir contre les pertes qu'elles pourraient encourir suite à la dégradation de la situation financière de certains débiteurs.

**Tableau 32 Produit net bancaire**  
pour l'exercice terminé au 30 septembre  
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2001		2000		1999		1998		1997	
	MG	%								
Revenus nets d'intérêt	1 733,5	65,6	1 399,9	62,7	1 056,6	66,4	1 021,3	71,2	790,8	70,8
Autres revenus	907,6	34,4	831,8	37,3	535,5	33,6	413,2	28,8	325,7	29,2
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 641,1</b>	<b>100,0</b>	<b>2 231,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 592,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 434,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 116,4</b>	<b>100,0</b>
Dotation à la provision pour créances douteuses	174,1		146,9		106,3		144,4		38,1	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	2 467,0		2 084,8		1 485,8		1 290,1		1 078,3	

### Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation (26,90 %) se sont accrues plus rapidement que le produit net bancaire (18,34 %) inversant ainsi la tendance à la baisse du coefficient brut d'exploitation amorcée en 1998. Le système a dépensé 74,43 centimes en 2001 pour chaque gourde de revenus générés contre 69,41 centimes en 2000. Cette évolution témoigne des faiblesses de l'industrie bancaire quant à la maîtrise des dépenses opérationnelles.

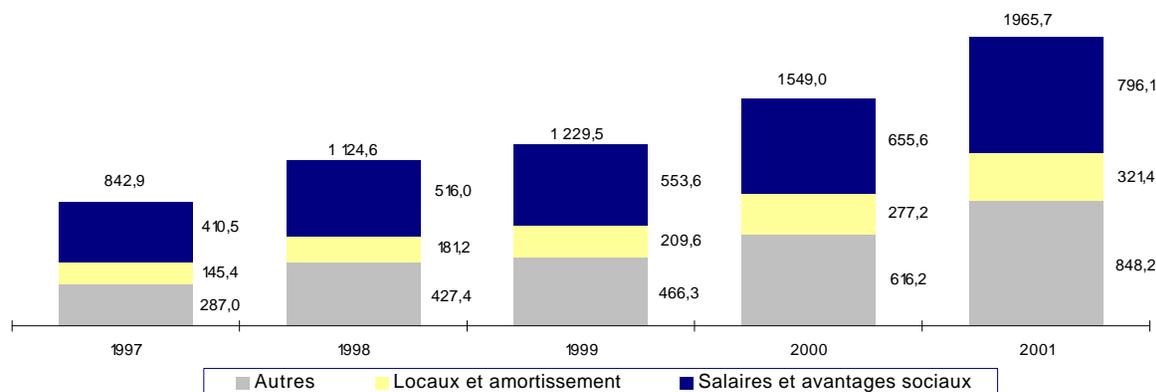
**Tableau 33 Coefficient d'exploitation**  
pour l'exercice terminé au 30 septembre

	2001	2000	1999	1998	1997
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation / produit net bancaire) <sup>a</sup>	74,4 %	69,4 %	77,2 %	78,4 %	75,5 %
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus nets d'intérêt (Revenus nets d'intérêt / dépenses d'exploitation)	88,2 %	90,4 %	85,9 %	90,8 %	94,0 %

a) Le ratio dépenses d'exploitation sur produit net bancaire (81,95 %) et le ratio de couverture des dépenses d'exploitation (86,9 %) apparaissant au rapport annuel de l'exercice 1998 sont révisés étant donné qu'une banque avait, par erreur, enregistré des charges de provisions de 50,9 MG au niveau des dépenses d'exploitation contribuant ainsi à l'amplification de ces dernières. Les ratios rectifiés sont respectivement de 78,4 % et 90,8 %.

L'accroissement de 416,73 MG des dépenses d'exploitation a découlé principalement de la hausse de 231,99 MG des Autres dépenses d'exploitation. Les salaires et avantages sociaux ont été relevés de 21,45 % bien que le personnel ne se soit renforcé que de 8,23 %. L'expansion du réseau de succursales a provoqué pour la seconde année consécutive une forte progression (47,19 %) des charges liées aux locaux. Celles-ci se sont élevées à 101,27 MG en 2001 alors qu'elles n'atteignaient que 52,10 MG en 1999.

**Graphique 30 Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes**  
pour l'exercice terminé au 30 septembre  
(en millions de gourdes)



### Taux de rémunération moyenne des dépôts et de rendement moyen des prêts

Le coût moyen des dépôts s'est renchéri passant de 4,28 % à 5,65 %. Les taux pratiqués sur les comptes d'épargne en devises sont restés plutôt stables alors que les taux relatifs aux autres types de dépôts ont tous évolué à la hausse. Ainsi, les taux offerts sur dépôts à terme en devises sont passés en moyenne de 4,6 % à 5,0 %. Quant aux taux créditeurs sur les comptes en gourdes, ils ont varié de 3,4 % à 3,7 % pour les dépôts d'épargne et de 10,4 % à 14,2 % pour les dépôts à terme.

**Tableau 34 Rémunération moyenne des dépôts**  
pour l'exercice terminé au 30 septembre  
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Dépôts moyens <sup>a</sup>	Dépenses d'intérêt	rémunération moyenne des dépôts	variation (point)
<b>1997</b>	8 647,5	541,9	6,3 %	-
<b>1998</b>	10 610,2	810,6	7,6 %	1,3
<b>1999</b>	12 596,5	699,3	5,6 %	- 2,0
<b>2000</b>	16 399,9	925,4	5,6 %	0,0
<b>2001</b>	19 532,7	1 440,6	7,4 %	1,8

a) Les dépôts moyens représentent la moyenne arithmétique des dépôts de fin et de début période. Les dépôts à vue ne sont pas considérés.

Le taux de rendement des prêts a crû de 4,1 points pour s'établir à 20,5 % alors qu'il n'avait jamais dépassé 20 % au cours des cinq exercices précédents. En vue de compenser le renchérissement du coût des dépôts et de celui d'une plus grande exposition au risque d'insolvabilité des emprunteurs, les banques ont été amenées à charger à leurs clients des taux débiteurs plus élevés.

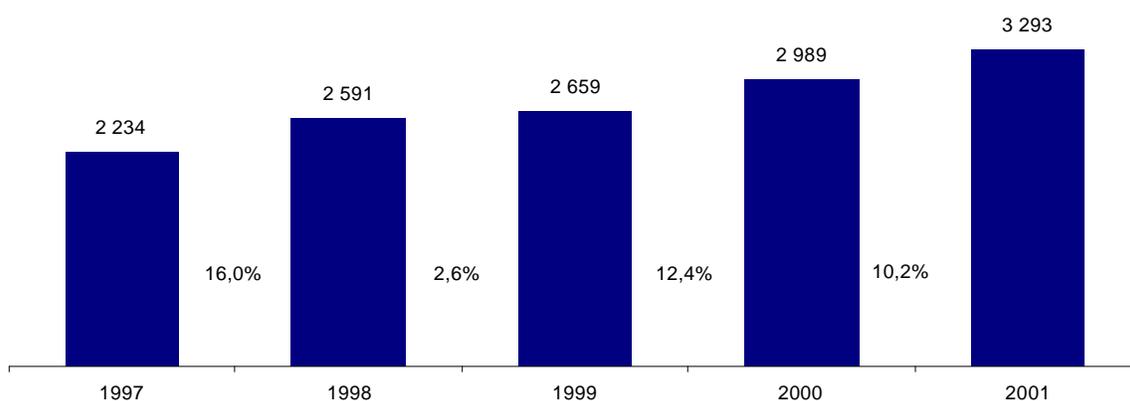
**Tableau 35 Rendement moyen des prêts**  
pour l'exercice terminé au 30 septembre  
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Prêts bruts moyens	Revenus d'intérêt sur prêts	Rendement moyen des prêts	variation (point)
<b>1997</b>	6 232,6	1 156,2	18,6 %	-
<b>1998</b>	7 791,7	1 504,8	19,3 %	0,7
<b>1999</b>	8 679,2	1 432,0	16,5 %	- 2,8
<b>2000</b>	10 702,6	1 758,2	16,4 %	- 0,1
<b>2001</b>	11 839,4	2 431,0	20,5 %	4,1

## VI.4 Effectif des banques et productivité

Au 30 septembre 2001, le secteur bancaire comptait 3 293 employés, soit une augmentation de 10,17 % par rapport à l'exercice précédent. Environ 54 % de ce nombre provenait de deux banques commerciales à capitaux privés haïtiens détenant 41 % des succursales en opération. Les deux banques d'État ont réduit de 3,80 % leur personnel tandis que les banques commerciales à capitaux privés ont renforcé le leur de 12,26 %.

**Graphique 31 Évolution du nombre d'employés du système bancaire**  
(au 30 septembre)



L'augmentation du personnel combinée à la faible croissance du bilan et la contraction des bénéfices nets ont provoqué une diminution de la plupart des ratios de productivité par employé. Cette baisse a été plus marquée dans le cas des prêts bruts du fait de la régression de plus de 9,0 % de leur encours, laquelle a renforcé l'effet à la baisse du ratio déjà affecté par la croissance du nombre d'employés. En revanche, le produit net bancaire par employé s'est amélioré de 7,41 % en raison de la croissance de sa principale composante, les revenus nets d'intérêt, qui était supérieure à celle du nombre d'employés. Cette amélioration n'a pas empêché cependant la dégradation du ratio bénéfices nets par employé à cause de l'effet ciseau signalé antérieurement. Les succursales de banques étrangères ont affiché des ratios nettement supérieurs à la moyenne du secteur.

**Tableau 36 Productivité par employé**  
(au 30 septembre)  
(en milliers de gourdes et en pourcentage)

	2001		2000		1999		1998		1997
	MG	var. en %	MG	var. en %	MG	var. en %	MG	var. en %	MG
Actif/employé <sup>a</sup>	9 199,4	-8,7	10 073,3	+27,0	7 934,2	+12,9	7 028,5	+0,5	6 990,7
Prêts bruts/employé	3 421,0	-17,6	4 153,1	+22,8	3 381,3	+4,7	3 229,5	0,0	3 230,0
Dépôts/employé	7 892,0	-5,7	8 366,1	+22,3	6 843,4	+15,5	5 923,7	+1,5	5 835,4
PNB/employé	802,0	+7,4	746,7	+24,7	598,8	+8,2	553,6	+10,8	499,8
Bénéfices nets/employé	115,8	-19,5	143,9	+94,6	74,0	+100,5	36,9	-59,5	91,0

a) Nombre d'employés au 30 septembre uniquement.

## VII. LA SURVEILLANCE DES BANQUES

### VII.1 Activités de surveillance

Les activités de contrôle menées au cours de l'exercice ont été réalisées selon les deux modes de surveillance en vigueur : inspection sur place et surveillance sur pièces.

#### Inspections sur place

Au niveau de la surveillance sur place, la BRH a effectué en deux reprises des inspections ponctuelles dans toutes les banques du système en vue de s'assurer du respect par ces dernières des dispositions de la circulaire n° 95 sur la provenance de fonds. Dans le but de veiller à l'application de la circulaire n° 97 établissant une limite de 50,0 % entre les prêts et les passifs en devises, la BRH a aussi réalisé des interventions ponctuelles dans les différentes banques.

Conformément au cycle d'inspection établi dans le Guide de surveillance, la BRH a procédé à l'inspection générale de la Promobank et à celle de la Banque Nationale de Crédit (BNC) au cours de l'exercice.

#### Contrôle sur pièces

La BRH effectue un contrôle sur pièces à partir des formulaires provenant des différents établissements bancaires. Ce contrôle donne lieu à la production de deux types de rapports :

- les rapports externes, dont le Rapport statistiques et indicateurs financiers et le Rapport indicateurs financiers en graphes, produits sur une base trimestrielle et distribués à l'ensemble des décideurs du système financier.
- Les autres rapports sont internes à la BRH et constituent des études analytiques des tendances observées pour le système bancaire et pour chaque établissement.

### VII.2 Autres

#### Demandes d'agrément

La BRH n'a reçu, au cours de l'année fiscale 2000-2001, aucune demande d'agrément pour l'exercice de la profession d'agent de change.

## Ouverture de succursales ou de comptoirs

La BRH a autorisé les banques suivantes à ouvrir des succursales ou des comptoirs : Capital Bank ( 1<sup>ère</sup> ruelle Rivière et avenue John Brown, Martissant, Pétion-ville, Hinche), Socabank (Cap-Haïtien, Route Frères, Cabaret) Sogebank (Pétion-ville, Carrefour-Feuilles), Unibank (Delmas, ruelle Nazon, Hinche). En octobre 2000, le Ministère de l'Économie et des Finances a délivré à la Socabel l'agrément l'autorisant à fonctionner en tant que BEL.

## Pénalisation

Le montant des pénalités encourues par les établissements bancaires assujettis au contrôle de la BRH s'est élevé à 18,0 MG contre 3,2 MG l'année dernière. Les montants prélevés sur les banques à titre de pénalités se répartissent comme suit : 16,0 MG pour violation de la norme prudentielle sur la concentration des risques de crédit ; 1,8 MG pour déficit de réserves et 0,2 MG pour soumission de rapports en retard à la BRH.

## Intérêts payés<sup>33</sup>

La BRH a versé des intérêts s'élevant à 423,07 MG à titre de rémunération des bons BRH, contre 359,34 MG l'année précédente, soit une augmentation de 17,74 %. Ces dépenses d'intérêt avaient enregistré une augmentation de 50,0 % en 2000.

<sup>33</sup> Un écart comptable existe entre le montant des intérêts sur Bons BRH calculés à la BRH et celui reporté par les banques dans leurs états financiers.

## Chronologie des faits marquants de l'exercice

### octobre

- La BRH, avec l'assistance du Fonds monétaire international (FMI), organise du 12 au 19 octobre à l'hôtel Montana un séminaire sur la lutte contre le blanchiment d'argent.
- La BRH augmente à deux reprises (le 11 et le 31 octobre) le taux de couverture en gourdes des réserves obligatoires sur les passifs libellés en monnaies étrangères (86-11 A et 86-11 B) et consent sur une base temporaire aux banques des avances libres assorties de conditions d'octroi rigides

### novembre

- La Société générale de solidarité (SOGESOL), institution spécialisée dans le microcrédit et contrôlée par la Sogebank, est inaugurée le 9 novembre.

### décembre

- Le Gouverneur de la BRH rencontre le Directeur exécutif du groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux de la Caraïbe (GAFIC) dans le cadre de la préparation de la 13<sup>e</sup> session plénière de cet organisme.

### janvier

- La circulaire n° 97 faisant obligation aux établissements bancaires de ne pas dépasser un ratio de 50,0 % entre le montant des prêts en devises et celui des passifs en devises entre en application le 1<sup>er</sup> janvier. Cette circulaire fait partie du dispositif de réglementation prudentielle de la BRH et fut émise en septembre 2000.
- Le Comité de Bâle publie le deuxième document consultatif sur le nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres qui pourrait remplacer l'Accord de 1988 amendé à partir de 2005.

### février

- Le Parlement vote la loi relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves.

### mars

- Le 27 mars, la BRH fixe à 70 % le taux de constitution en gourdes des réserves obligatoires sur les passifs libellés en monnaies étrangères.
- Haïti obtient le statut d'observateur au sein du GAFIC au cours de la 13<sup>ème</sup> session plénière de cet organisme qui s'est tenue à Trinidad du 26 au 28 mars 2001.
- Les limites réglementaires définitives sur la concentration des risques de crédit entrent en application le 31 mars. Exprimées en pourcentage des fonds propres, ces limites sont les suivantes : Risques non apparentés : 20,0 %; Risques apparentés : 10,0 %; Limite cumulative pour l'ensemble des risques apparentés : 200,0 %.

Depuis le 30 septembre 2000, elles étaient fixées à 30,0 %, 20,0 % et 300,0 % respectivement. La limite sectorielle de 25,0 % a été maintenue.

#### **avril**

- Le 9 avril, les dirigeants de la Socabank et ceux de la BUH annoncent l'échec des négociations engagées depuis plus d'un an en vue du rapprochement des deux institutions.

#### **mai**

- La BRH participe à la 4<sup>e</sup> Assemblée annuelle de l'Association des Superviseurs de Banques des Amériques (ASBA) qui s'est tenue à Lima (Pérou) du 30 mai au 2 juin 2001. Les problèmes relatifs à la convergence en matière de contrôle bancaire (Regulatory convergence), à la coopération entre les organismes de supervision au niveau régional et au traitement comptable des actifs à problème ont été discutés au cours de cette rencontre. Les participants ont voté en faveur de l'établissement du siège permanent de l'organisation au Chili.

#### **juin**

- Dans le but d'uniformiser les coefficients de réserves obligatoires, la BRH relève de 21 % à 31 % pour les banques commerciales et de 19 % à 19,5 % pour les BEL le taux de réserves sur les passifs en monnaies étrangères. De plus, au niveau du mode de constitution de ces réserves, elle apporte les modifications suivantes : 30 % en monnaie nationale et 70 % en monnaies étrangères. Avant le 16 juin, ces réserves étaient constituées à 70 % en monnaie nationale et à 30 % en monnaies étrangères.

#### **juillet**

- Le 7 juillet, la BUH tient une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle les actionnaires autorisent le Conseil d'Administration à poursuivre les pourparlers entamés avec la Sogebank en vue de l'acquisition de la BUH par cette dernière.

#### **août**

- Sur demande de la BRH, le nouveau Conseil d'Administration de la BUH reprend l'assemblée générale du 7 juillet qui a suscité beaucoup de controverses en raison de problèmes de transparence liés à la non divulgation des soumissions concurrentes. Au cours de cette assemblée, qui s'est tenue le 19 août, la majorité des actionnaires vote une fois de plus en faveur de l'offre de la Sogebank.

#### **septembre**

- Le 30 septembre, les limites définitives fixées par la circulaire n° 88 sur la suffisance des fonds propres entrent en vigueur marquant ainsi la fin de la période de transition adoptée par la BRH pour la mise en application complète de cette circulaire. Ces limites s'établissent comme suit : ratio actif / fonds propres (20:1) et ratio des fonds propres sur actifs à risque (12,0 %).